



COMMUNIQUE DE PRESSE

Chambéry, le 2 avril 2025

Le Collectif Pour un Projet Agricole à Technolac dépose un recours gracieux auprès du préfet de Savoie

Le Collectif Pour un Projet Agricole à Technolac (CPAT) a adressé un recours gracieux M. Ravier, préfet de la Savoie, demandant l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique prévoyant l'extension de la ZAC 3.

Le collectif a également été informé d'autres recours similaires par des agriculteurs - directement concernés ou pas - ainsi que par des organisations professionnelles agricoles. Ces acteurs réaffirment leur volonté de préserver ces terres à vocation agricole.

Afin d'anticiper un éventuel rejet de ce recours gracieux et de financer une éventuelle action devant le tribunal administratif de Grenoble, le collectif a lancé une [cagnotte participative](#). À ce jour, 5 000 € ont été collectés auprès de 73 donateurs, atteignant ainsi 90 % de l'objectif fixé. Ce soutien financier témoigne de la mobilisation citoyenne en faveur d'un projet agricole local et diversifié, en opposition à une affectation foncière au profit d'intérêts privés.

Rappelons enfin que l'entreprise [Atawey](#), pourtant présentée comme un acteur clé du projet, a finalement renoncé à son installation, malgré une dérogation votée en sa faveur par les élus de Grand Chambéry. De plus, l'étude de densification, qui pourrait démontrer la possibilité de récupérer plusieurs milliers de mètres carrés de surface disponible, n'a toujours pas été rendue publique.

--

Collectif pour un Projet Agricole à Technolac (CPAT)

Contacts presse :

Gérard Blanc – 06 43 28 15 45

Elsa Sidawy – 06 85 31 94 36

collectifagricoletechnolac@proton.me

Site : <https://natureenville.org/pour-un-projet-agricole-a-technolac>

Pétition en ligne : 21 ha de terres agricoles menacées sur la Motte-Servolex ! Technolac 3 ou Agriculture ?
<https://www.change.org/p/21-ha-de-terres-agricoles-menac%C3%A9es-sur-la-motte-servolex-technolac-3-ou-agriculture>

Qui sommes-nous ? Le collectif pour un projet agricole à Technolac est issu de la réflexion de citoyens de l'agglomération de Grand Chambéry et de Grand Lac sur la place de l'alimentation et de l'agriculture dans un bassin de vie extrêmement contraint d'un point de vue foncier. Le collectif s'est concentré ces derniers mois sur un projet d'artificialisation de 21 ha de terres agricoles particulièrement fertiles et naturellement irriguées sur l'emprise de l'extension de Technolac, dite ZAC 3, pour l'installation d'entreprises de production d'énergies renouvelables. Le collectif ne remet pas en cause le besoin de développement d'entreprises locales mais bien l'utilisation de terres arables particulièrement riches. Le collectif a notamment organisé un événement le 30 septembre 2023, réunissant plus de 150 personnes dont des élus locaux pour défendre une alternative agricole. Elle a poursuivi avec des discussions avec CGLE qui ont conduit à un statut quo. Aujourd'hui, malgré la demande d'une convention citoyenne locale, qui a été refusée, le collectif se mobilise pour faire de cette enquête publique un plaidoyer contre l'artificialisation de ces terres et propose un projet agricole alternatif qui pourrait permettre à plusieurs porteurs de projets de s'installer.